

<https://www.artois-mobilites.fr/covoiturage-de-proximite/>

# COVOITURAGE RÉMUNÉRÉ OU GRATUIT !

**FACE À LA HAUSSE DU PRIX DES CARBURANTS, LE SMT ARTOIS GOHELLE VOUS INCITE FINANCIÈREMENT À COVOITURER !**

**GRATUIT pour les passagers  
RÉMUNÉRÉ pour les conducteurs**

Le Syndicat Mixte des Transports Artois Gohelle n'a pas attendu la hausse du prix des carburants pour mettre en place des solutions pour réduire le coût de la voiture. En effet, nous subventionnons les trajets réalisés en covoiturage via l'application Klaxit. Cette expérimentation menée sur la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et la ZI de la Motte du Bois depuis le mois de septembre 2020, est étendue à l'ensemble des 150 communes du territoire, depuis le 1er janvier 2022.

Les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs sont rémunérés en moyenne 160€ par mois s'ils covoiturent régulièrement. En diminuant les frais non pas de quelques centimes mais en les divisant par 2 ou par 3 passagers, le covoiturage est une solution pérenne pour réduire les coûts de la voiture. [lire la suite](#)

